

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016**

Le 29 Septembre 2016 à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 septembre 2016, s'est assemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. André GUILLOU, Maire.

**Etaient présents** : M. André GUILLOU, Maire ; MM. (Mmes) Michel GUILLOU, José LENEPVEU, Sophie BOYER, Serge QUEMERE et Etienne CHEREAU, Adjoints ; MM. (Mmes) Max GOUDENHOFT, Fanny DERRIEN, Frédéric HENRIO, Danièle GOMES, Daniel MANCHEC, Solenn LE STRAT-MOYSAN, Catherine GARREAU, Jean-Luc QUEMERE, Lydie GOARIN, Edith GOURLAN, Jean-Christophe HUIBANT, Henri BOUTET, Jérôme GOURMELEN, Nathalie DROAL, Patrick LE GUYADER, René ROCUET, Valérie MOREL et Sophie TUDAL, Conseillers Municipaux.

**Procuration** : Mme Jocelyne CAROFF à Mme Sophie BOYER.

**Absents** : Mme Catherine DE ABREU et M. Pascal PITOR.

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine GARREAU.

\*\*\*\*\*

M. le Maire précise que le conseil se réunit avec un ordre du jour allégé pour respecter l'obligation légale d'une réunion par trimestre.

Il salue la présence d'un nouveau correspondant d'Ouest France, M. Jean-Marc SCOARNEC, ancien Directeur de l'école élémentaire Léonard de Vinci récemment admis à faire valoir ses droits à la retraite.

### **1 - Y : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la séance du 28 juin 2016 est approuvé après un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents, moins 3 abstentions (M. Frédéric HENRIO, Mme Nathalie DROAL et M. René ROCUET).

### **2 - Y : COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2015 DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE - SUIVI D' ACTIONS CONCERNANT L'AMENAGEMENT DE L' ILOT DU BOURG**

M. le Maire rappelle qu'au terme de l'article L2241-1 du CGCT, « Le bilan des acquisitions et cessions opérés sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est à annexer au compte administratif de la commune ». Les acquisitions réalisées par l'EPF de Bretagne pour la commune sur l'année 2015 sont donc à intégrer à cette annexe.

M. le Maire présente le compte-rendu d'activités 2015 de l'EPF de Bretagne sur le suivi d'actions concernant l'aménagement de l'îlot du Bourg. Il rappelle le cadre conventionnel et les acquisitions réalisées. Il fait également le point sur les études en cours, notamment la déconstruction des immeubles.

M. le Maire présente ensuite les projets de plans d'aménagement de l'îlot. M. José LENEPVEU précise la composition du bâti, avec la relocalisation de la pharmacie et la construction de logements sociaux, du T2 au T4. Il informe le conseil que le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a été associé à la démarche sur la partie environnementale et le remaniement de la voirie. Cette association permettra aussi d'obtenir un taux de subvention supérieur du Conseil Départemental, le cas échéant, dans le cadre du dispositif « Patrimoine et cadre de vie ».

M. Frédéric HENRIO demande si une zone 30 sera créée, sur ce secteur et le reste du Bourg. Mme Sophie BOYER répond que la question sera examinée et que cette zone devra être plus globale et partir du rond-point des crayons.

M. le Maire précise par ailleurs que l'EPF a lancé un marché pour la déconstruction des immeubles. Il sera notifié semaine 46 et les travaux, d'une durée de 10 semaines, devraient commencer début décembre, avec d'abord un plan de retrait de l'amiante. Il rappelle aussi que l'ex-logement PORCHERON a été libéré fin août et que ses occupants ont été relogés dans un collectif à Concarneau.

M. Etienne CHEREAU demande quel est le sens de circulation dans le projet. M. le Maire précise qu'il y aura un sens unique inversé par rapport à la situation actuelle. M. HENRIO souligne que l'instauration d'une zone 30 autoriserait les cyclistes à circuler à double sens.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

**PREND ACTE** que le compte-rendu d'activités 2015 de l'EPF de Bretagne sur le suivi d'actions concernant l'aménagement de l'îlot du Bourg lui a été présenté.

### **3 - Y : INFORMATIONS DIVERSES**

📖 M. le Maire donne lecture de la lettre de la Poste en date du 6 juillet 2016 concernant l'évolution du bureau de poste de Saint-Evarzec. La distribution du courrier et l'ouverture du bureau seraient réalisés par la même personne qui aurait les fonctions de facteur-guichetier. Une diminution des horaires d'ouverture est proposée à compter de début novembre, avec un total hebdomadaire de 12 heures d'ouverture au public l'après-midi sur 6 jours. M. José LENEPVEU précise que le bureau de poste est très souvent fermé. Mme Sophie BOYER ajoute que, souvent, l'information n'est pas donnée aux usagers. M. le Maire souligne qu'il va solliciter un nouveau rendez-vous auprès de la Poste pour demander de conserver l'amplitude horaire actuelle.

📖 M. le Maire informe le conseil que la copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur rendus à l'issue de l'enquête publique portant sur le SAGE du bassin versant de l'Odet est à disposition du public pendant un an à la mairie. Un avis favorable a été émis.

📖 M. Etienne CHEREAU donne lecture des effectifs des écoles à la rentrée. Les écoles accueillent au total 476 élèves répartis de la manière suivante : 271 dans le public (99 en maternelle et 172 en élémentaire) et 145 dans le privé (58 en maternelle et 87 en primaire).

Une nouvelle Directrice a été nommée à l'école élémentaire Léonard de Vinci. Il s'agit de Mme Morgane LE BAIL, déjà enseignante dans l'établissement. L'école Saint-Louis a également changé de direction puisque M. Yohan LAGADIC remplace Mme Nathalie LE POULEUF mutée à Quimper.

M. le Maire précise qu'en ce qui concerne le collège de Kervihan, 14 % des élèves du Pays Fouesnantais sont originaires de Saint-Evarzec. Mme Sophie BOYER ajoute que M. TROEL, le Principal, se félicite du bon niveau des saint-évarzécois.

M. Serge QUEMERE souligne par ailleurs que les travaux de finition du parking de l'école élémentaire seront réalisés pendant les vacances d'automne.

📖 Mme Sophie BOYER rend compte de la situation préoccupante de certains commerces de Saint-Evarzec. « Près d'Ici » ferme définitivement le samedi 1<sup>er</sup> octobre et d'autres commerces, du Bourg comme de Troyalac'h, sont potentiellement en difficulté. Elle souhaite sensibiliser les élus sur le fait que les problèmes que rencontrent nos commerces sont l'affaire de tous. On ne peut pas se contenter de déplorer la fermeture d'un commerce, peut-être faut-il, parfois, accepter de payer un peu plus cher, de faire cet effort qui n'est facile pour personne en ce moment, afin de conserver nos commerces. Si l'on va au commerce du coin, on fait aussi des économies de temps, de carburant. Ce n'est pas rien, ça aussi a un prix. Notre rôle d'élus est de montrer l'exemple.

Elle souhaite enfin alerter les élus sur les conséquences pour la commune. Ce sont des emplois, du lien social, des produits et des services de qualité, à portée de la main, qui se perdent. Les commerces, c'est aussi de l'animation. Quand les associations ou les clubs sportifs ont besoin d'encarts publicitaires pour boucler leur budget, ce sont les commerçants de Saint-Evarzec qu'ils viennent voir. Ce sont des relations d'intérêt réciproque entre gens qui se connaissent bien. Si les commerces sont affaiblis, la vie communale sera affaiblie et toutes les associations en pâtiront. Une réunion de concertation entre les membres de la Commission de l'industrie, du commerce et de l'agriculture et les commerçants, artisans et entreprises qui le souhaitent, sera organisée prochainement pour rechercher des solutions.

M. le Maire souligne qu'à l'ouverture d'un nouveau commerce, ça démarre fort puis les gens reprennent leurs habitudes. La commune, si elle bénéficie d'une situation géographique intéressante à de nombreux égards, est aussi proche des pôles de la grande distribution, ce qui porte préjudice au développement du commerce de proximité.

Mme Sophie TUDAL ajoute que, souvent, l'exonération de taxes des deux premières années n'est pas anticipée, ce qui compromet l'équilibre des nouvelles entreprises dès la 3<sup>ème</sup> année.

Mme BOYER précise que la fermeture de la boulangerie LE BERRE a eu des conséquences sur le commerce au Bourg. M. José LENEPVEU souligne que des travaux de rénovation et de remise aux normes de la boulangerie sont en cours. M. Jean-Luc QUEMERE demande à quelle échéance elle pourrait ouvrir. Mme BOYER répond que cela est impossible juridiquement avant 2017.

📖 Mme Solenn LE STRAT-MOYSAN informe le conseil de la reprise du CCJ. Elle a pris contact avec les élèves du collège de Kervihan et de l'école élémentaire Léonard de Vinci qui semblaient enthousiastes. Elle verra ceux de l'école Saint-Louis prochainement. Les jeunes ont envie de s'investir, ce qui est un bon présage pour l'avenir. Mme Sophie TUDAL estime que la participation au CCJ est un plus pour les enfants dans leur parcours citoyen.

📖 Réunions et manifestations :

- Vendredi 30 septembre à 14 H 30 : COTIL.
- Vendredi 30 septembre à 20 H 30 à l'Agora : projection d'un film documentaire.
- Samedi 1<sup>er</sup> octobre de 8 H 30 à 12 H 30 au restaurant scolaire : collecte de sang.
- Samedi 1<sup>er</sup> octobre à la Maison Communale à 20 H 30 : spectacle « Mr KROPPE – l'utopie en marche » organisé par le service culturel, en partenariat avec le Théâtre de Cornouaille.
- Du 8 au 28 octobre à la mairie : Exposition de peinture de l'atelier de dessin PIGMENTS.
- Jeudi 13 octobre à 20 H 30 à l'Agora : Réunion publique de présentation du PADD dans le cadre de l'élaboration du PLU.
- Samedi 15 octobre à l'Agora : Atelier de généalogie par Mme Corinne MAZO.
- Du 17 octobre au 19 décembre à la médiathèque : Exposition de peinture abstraite de Mathilde BOUVARD.
- Vendredi 21 octobre à 20 H 30 à l'Agora : concert de guitare organisé par Avant-scène.
- Samedi 22 octobre à 9 H 30 à l'Agora : Pomme de Reinette et Pomme d'Api.
- Samedi 22 octobre à 19 H 30 à la Maison Communale : Soirée moules-frites organisée par les associations des donneurs de sang et des secouristes.
- Dimanche 23 octobre à la Halle des sports : vide-grenier organisé par l'APEL Saint-Louis.
- Mercredi 26 octobre à l'Agora à 14 H 30 : Agora Ciné kids.
- Jeudi 27 octobre à 14 H à la Maison Communale : Atelier du bien vieillir organisé par la MSA, à l'initiative du CCAS.

📖 Date du prochain Conseil Municipal : le Mardi 15 novembre 2016 à 20 h 30.

La séance est levée à 21 H 30 et ont signé les membres présents.